

VERBATIM – ATELIER CITOYEN THEMATIQUE – LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

Bonsoir à toutes et à tous. Bienvenue, nous allons démarrer, donc je vais vous inviter à rejoindre les différentes tables. Je me présente, je suis Sofia ALIAMET, je travaille pour un groupement qui s'appelle WDPE et nous sommes chargés d'accompagner l'équipe du débat dans l'animation de la réunion de ce soir. Donc, quelques mots pour vous présenter aussi Agnese BERTELLO qui est membre de l'équipe du débat, Alain ROTBARDT, Laurent HIDALGO, qui sont là ce soir et qui vont vous accompagner lors du travail à table, et François GUGUEN qui est installé là-bas. Donc, bienvenue.

Quelques mots sur les objectifs de la rencontre de ce soir. Nous sommes là pour travailler et questionner les sujets environnementaux que soulève le projet du SEDIF et particulièrement à la lumière de trois questions thématiques qui sont celles des concentrats – ne vous inquiétez pas, on va vous expliquer après ce que sont les concentrats – la question des prélèvements de la ressource en eau et puis la question de la consommation énergétique. Bien sûr, on est là dans un atelier du débat public, donc on est aussi là pour vous informer sur le projet que porte le SEDIF de traitement de l'eau potable et sur ses différents enjeux, et puis surtout pour vous entendre. Vous êtes ce soir installés en tables, on vous expliquera tout à l'heure comment on va vous proposer de travailler, mais on est là pour recueillir vos propositions, vos questions, vos avis, vos idées sur ce projet et sur les questions environnementales qu'il soulève.

Un petit mot du déroulé. On a démarré, comme vous le voyez, avec un petit peu de retard, mais on essaiera de terminer à l'heure aux alentours de 21 h 30. Après un mot rapide d'introduction et de présentation du débat public, nous aurons un temps de présentation du projet par le SEDIF puis un éclairage d'expert sur les questions environnementales avec M. BOUYER qui est chef du service Politiques et Police de l'eau à la DRIEAT (Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France). À partir de 19 h 40, on fera un débat avec trois tours, trois thématiques et on va vous expliquer tout cela après, mais l'idée est que chacun et chacune d'entre vous puisse discuter des différentes thématiques lors de ces trois tours. Enfin, on prendra un temps de restitution où chaque table va pouvoir présenter ce qu'elle a proposé, ce qu'elle a dit. Et puis, un temps d'échange avec 15-20 minutes d'échange pour que vous puissiez aussi réagir, partager vos réactions, poser vos questions. Comme je l'ai dit, on essaiera de terminer aux alentours de 21 h 30.

Un petit mot sur les règles du jeu que l'on vous propose d'adopter collectivement ce soir. Un premier principe qui est un principe de bienveillance, d'écoute et d'accueil respectueux, à la fois à l'égard des intervenants et intervenantes, de l'équipe d'animation, des facilitateurs et facilitatrices et puis surtout entre vous à chaque table évidemment ; accueil de tous les propos, quels qu'ils soient, ils sont les bienvenus et on vous invite à respecter ce principe de courtoisie. Un deuxième principe qui est un principe assez clé dans les débats publics organisés par la CNDP : un principe d'argumentation et puis aussi d'essayer d'être compréhensible. Là, je me tourne plutôt vers les intervenants, il y a beaucoup d'acronymes, beaucoup de termes techniques, donc essayez autant que possible de bien expliquer tout cela et de bien faciliter l'appropriation des différents sujets. Et puis, vous dire aussi que le débat public est le moment où l'on fait le tour des arguments, on est là aussi pour recueillir les arguments dans leur diversité, à condition qu'ils soient argumentés ; on n'est pas dans une posture référendaire pour ou contre, on est vraiment dans une logique argumentative. Enfin, un principe de respect des temps de parole, on va vous inviter à bien partager le temps de parole à table pour que toutes et tous puissiez vous exprimer et puis aussi de donner la priorité parfois à ceux et celles qui n'auraient pas encore pris la parole, y compris lorsqu'on aura des temps d'échange.

Voilà en quelques mots les objectifs et le déroulé de la rencontre. Je vais vous proposer de laisser la parole à Agnese BERTELLO qui est membre de l'équipe du débat et qui va vous dire un petit mot à la fois sur ce débat public et aussi sur ce qu'est la Commission nationale du débat public.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Merci beaucoup, Sofia. Bonsoir   toutes et   tous et bienvenue   cet atelier citoyen sur les impacts environnementaux du projet du SEDIF. Donc, qu'est-ce que la Commission nationale du d bat public ? La Commission nationale a pour mission d'appliquer le droit des citoyens   l'information et   la participation   la d cision sur tout projet qui pourrait avoir un impact sur l'environnement et sur son contexte et son cadre de vie. C'est bien pour cela que la Commission nationale est une autorit  administrative ind pendante, ind pendante du pouvoir public, du pouvoir politique et ind pendante aussi vis- -vis des ma tres d'ouvrage qui pr sentent leur projet. Donc, la Commission nationale du d bat public a choisi,   propos de ce projet, d'organiser un vrai d bat public et donc on a constitu  cette Commission particuli re, cette  quipe qui est compos e de 6 membres qui sont peut- tre... C'est apr s la photo, donc on la verra apr s. Quels sont les principes et les valeurs de la Commission nationale du d bat public ? Vous les voyez ici :

- L'ind pendance, je viens de vous le dire. On est une autorit  ind pendante de tous pouvoirs publics et politiques.
- La transparence. Cela veut dire que l'on met   disposition de tout participant toutes les informations que l'on a et qui concernent le projet.
- La neutralit  parce que la Commission particuli re et l' quipe du d bat n'ont pas un avis   porter sur le projet. Donc, nous sommes absolument neutres par rapport   cela. Ce qui est important pour la Commission nationale et pour l' quipe, c'est effectivement de cr er un contexte dans lequel c'est vous, les citoyens, les parties prenantes, qui avez l'opportunit  d'exprimer vos avis et vos points de vue par rapport au projet et aussi aux diff rents enjeux qui sont li s   ce projet.
- L'argumentation. Sofia vient de le dire, ce qui est important pour nous n'est pas seulement de recueillir des points de vue, c'est- -dire « j'aime » ou « je n'aime pas », « je veux » ou « je ne veux pas », mais effectivement de pouvoir enrichir la r flexion, de pouvoir  changer entre vous, de pouvoir aller en profondeur et comprendre vraiment quelles sont les raisons qui sont   la base des points de vue que les citoyens expriment. C'est bien pour cela que l'on essaie toujours de cr er des situations de contexte o  c'est vous qui  changez entre vous et ce soir on le verra vraiment parce que vous allez changer de table aussi pour pouvoir partager vos avis avec tous les autres.
- L' galit  de traitement et l'inclusion. Jusqu'  maintenant, je crois que nous avons fait une vingtaine de d bats mobiles, c'est- -dire que nous sommes all s chercher les gens, nous sommes all s chercher les citoyens pour leur donner la possibilit  de s'exprimer. C'est vraiment tr s important pour nous de pouvoir inclure tous les citoyens. Tous les citoyens ont la m me importance, leur point de vue est important ; qu'ils soient des citoyens communs, qu'ils soient des  lus, qu'ils soient des repr sentants des parties prenantes, l'avis qu'ils portent est toujours important au m me niveau.

Voici l' quipe du d bat ; vous voyez avec moi, au centre, la pr sidente de la Commission particuli re du d bat public, Mme Paola OROZCO-SOU L. Apr s, il y a les autres membres et aussi le secr tariat g n ral.

On passe peut- tre aux objectifs du d bat et de ce d bat en particulier. L'objectif g n ral est vraiment de questionner l'opportunit  du projet. En g n ral, les d bats publics s'interrogent sur l'opportunit  des projets et dans ce cas aussi,  videmment, sur l'opportunit  au regard de ses objectifs : retenir les polluants  mergents, supprimer le chlore et le calcaire. Mais, il s'agit aussi de questionner la proportionnalit  du projet par rapport aux enjeux climatiques,  nerg tiques, sanitaires, r glementaires et d'interconnexion qui sont li s. Il s'agit d'identifier des alternatives et il s'agit aussi de produire des recommandations qui soient p rennes et op rationnelles. C'est vraiment vers ces objectifs que l'on va travailler aussi ce soir, c'est pour cela que l'on est ici ce soir et donc je vous souhaite vraiment un tr s bon d bat.

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

Merci beaucoup, je vais maintenant inviter l' quipe du SEDIF   nous rejoindre sur sc ne, donc M. PETILLON et M. RICHET. On va d'abord avoir une courte vid o et puis un temps de pr sentation.

Diffusion d'un film.

M. Adrien RICHEL, SEDIF

Bonjour à tous, Adrien RICHEL, ingénieur au SEDIF. Très rapidement, juste revenir, mais on l'a déjà vu dans le film, sur le projet du SEDIF. On a une frise où l'on voit tous les traitements qu'il y a déjà sur des usines qui sont très complexes, les usines de production d'eau du SEDIF. Donc, on va rajouter une étape qui est l'étape de filtration membranaire haute performance. Les objectifs sont d'abaisser au maximum la teneur des micropolluants dans l'eau distribuée – c'est la meilleure technique qui permette d'avoir un impact sur le plus grand spectre de micropolluants – évidemment avec l'objectif de préserver la santé des usagers, d'appliquer le principe de prévention et de précaution. Un autre objectif est la réduction du calcaire. Aujourd'hui, on a une eau qui est assez dure dans nos ressources et dans l'eau du robinet ; l'objectif est de la rendre plus douce. L'objectif aussi est d'avoir une forte diminution, voire une suppression du chlore au robinet de l'utilisateur. C'est vraiment le projet.

Là, on va s'intéresser à l'impact environnemental. Ce procédé, comme beaucoup de procédés en traitement des eaux, il y a un rejet qui est lié à ce procédé. Dans nos usines, on a déjà des filtres à sable, des charbons actifs où il y a des lavages et donc qui entraînent des rejets. Ici, le rejet, comme on l'a vu dans le film, il s'appelle « concentrat ». Alors, l'impact que cela va avoir sur la ressource. L'impact quantitatif est nul parce que, finalement, on a 15% de prélèvements supplémentaires pour les tâches de filtration, mais on va rejeter ces 15% dans la même masse d'eau à quelques dizaines de mètres en aval. Ensuite, l'impact qualitatif est limité. Le concentrat contient finalement les micropolluants qui étaient dans la ressource, mais moins parce qu'une partie a déjà été arrêtée dans les étapes avant la filtration et sont donc arrêtés par les charbons actifs. Ensuite, on applique la séquence ERC (éviter, réduire, compenser) en traitant le phosphore qui est contenu dans les concentrats ; le phosphore est ajouté en amont des membranes pour permettre d'éviter le colmatage. Donc, on va le traiter. Ensuite, on va mener une veille technologique pour le traitement des micropolluants qui sont contenus dans le concentrat. Aujourd'hui, il n'y a pas de technologie, avec les concentrations très faibles et les débits très importants, qui permette d'éliminer ces concentrats. Donc, ce rejet qui va être renvoyé dans la Seine, l'Oise et la Marne, il est inférieur en volume à 2% du plus faible débit des cours d'eau ; c'est pour avoir un peu la mesure du volume de ces rejets. On a fait des modélisations qui ont montré que la dispersion de ce concentrat était très rapide. Ce qui est important aussi, c'est que le rejet sera soumis évidemment à l'accord des services de l'État ; on a déjà eu des réunions de précadrage en amont sur le sujet avec les services de l'État.

Le projet permet une compensation environnementale. On va le voir dans la suite, l'eau moins calcaire que l'on va produire va permettre une diminution de la consommation d'énergie à l'échelle du territoire ; on le verra dans une slide particulière. Il va aussi limiter l'entartrage et allonger la durée de vie des appareils électroménagers ; un ballon d'eau chaude, il faut l'entretenir et, quand il faut le changer, cela coûte cher et ce sont aussi des dépenses environnementales. Réduire la consommation de produits d'entretien : pour les lessives, moins l'eau est dure, moins il faut en mettre. Et aussi avec l'idée qu'une eau moins calcaire, moins chlorée et aussi avec une meilleure qualité en enlevant les micropolluants, on va inciter à l'abandon de la consommation d'eau en bouteille plastique qui a un réel impact environnemental.

Un focus sur l'énergie. Là, vous avez un tableau, j'espère que vous le voyez, on a les consommations électriques actuelles sur les trois grosses usines du SEDIF. Dans la colonne à côté, on a la consommation électrique envisagée future calculée par nos études. On voit que sur Méry il n'y aura pas de changement parce que Méry a déjà une filière membranaire, donc il n'y aura pas de changement de consommation. Sur Choisy et Neuilly, il y aura un peu moins d'un doublement de consommation sur ces usines. On va après avoir environ 1 kWh par mètre cube d'eau produite sur l'ensemble des usines. Donc, cela représente une énergie importante, ce sont 88 GWh par an qui vont être utilisés en plus pour produire cette eau. Ramené aux 4 millions d'habitants, cela représente 20 kWh par an et par habitant ; c'est 1% de la consommation énergétique d'un habitant. Ce qui est intéressant, c'est que la réduction du calcaire va permettre... En fait, le calcaire empêche les échanges thermiques quand on chauffe l'eau, c'est-à-dire qu'il va demander une énergie supplémentaire pour chauffer cette eau. Selon l'ADEME, le chauffage sanitaire peut représenter jusqu'à 20% de la consommation énergétique d'un ménage. Donc, si l'on arrive à jouer sur le chauffage sanitaire et à le rendre plus efficace, on va faire des économies à l'échelle du territoire. On a calculé que les économies amenées par la réduction du calcaire allaient générer 119 GWh par an, donc en sommant toutes les petites économies que cela va entraîner chez les usagers cela représente -30 kWh par an et par habitant et c'est à peu près 1,5% en moins sur la consommation énergétique.

M. Yannick PETILLON, SEDIF

Si l'on prend un peu de recul par rapport   ce qu'Adrien vient de nous pr senter, on a r alis  un exercice de bilan carbone de l'activit . Comme chaque activit  humaine, faire ce projet de filtration membranaire va  mettre des tonnes de CO2  quivalent et en parall le on va voir le gain que cela apporte. Vous ne voyez s rement pas les chiffres qui sont assez petits... Le fonctionnement des usines annuellement va engendrer environ 12 000 tonnes de CO2  quivalent et ce qui est tr s important, c'est de le comparer avec les  missions que l'on va  viter gr ce   ce projet. Il y a quatre  vitements d' mission, il y a la partie  nerg tique et la partie allongement de la dur e de vie des  quipements. Ces deux points mettent le projet   l' quilibre en termes d' missions CO2 et, avec la d marche de p dagogie que va faire le SEDIF, on va expliquer aux consommateurs qu'il y a un avantage   boire de l'eau du robinet qui sera de meilleure qualit , qui contiendra moins de micropolluants et  galement de baisser la consommation de d tergent. Avec ces quatre points sur lesquels on peut baisser les  missions de CO2, on a quand m me un gain. L , on a pris, dans le cas de figure pr sent , 10% suppl mentaire de la population qui passerait   l'eau du robinet comme eau de boisson et on voit qu'on arrive quand m me   une r duction des  missions   l' chelle du p rim tre du SEDIF d'environ 75 000 tonnes de CO2 par an. On a mis un  quivalent, c'est   peu pr s l' mission de CO2 de 8 000 personnes actuellement en France o  la moyenne tourne autour de 9 tonnes de CO2  mises par an. L , on peut voir d j  la pertinence. Donc, le projet a un gain sanitaire et au niveau environnemental il aura aussi un impact positif ; c'est cela qui est vraiment int ressant. Pour autant, on est toujours dans l'optique de r duire nos  missions, ce n'est pas pour cela que l'on se contente de ce r sultat.

Dans le cahier des charges du projet o  l'on consulte les entreprises, on a mis des exigences tr s fortes en termes de r duction d' mission de CO2 :

- Optimiser au maximum le pompage, car le pompage de l'eau pour traverser les membranes va consommer le plus d' nergie. Ce poste est cl  et a  t  cl  dans le cahier des charges pour avoir le meilleur rendement des pompes, le meilleur rendement  lectrique et hydraulique pour consommer le moins d' nergie possible.
- Des b timents qui consomment le moins d' nergie pour le chauffage et la climatisation, donc des b timents bioclimatiques.
- R cup rer de l' nergie au maximum – il y a des sources de r cup ration, comme la pression de l'eau, la chaleur des pompes – et produire de l' nergie renouvelable sur nos usines pour encore r duire les  missions de CO2 du projet.

Ensuite, on a un aspect durabilit . Concernant les b timents qui vont  tre construits, on a demand  une durabilit  de 100 ans sur le g nie civil. On a aussi des  quipements sur lesquels on a travaill  l'aspect obsolescence, donc on veut que les  quipements durent et qu'ils soient r parables au maximum possible. Ce sont des points tr s importants pour nous, on ne veut pas jeter des pompes au bout de 2 ans, on veut qu'elles durent le plus longtemps et que l'on puisse les r parer en cas de panne. Apr s, on a aussi des aspects comme la sobri t , l'insertion paysag re et tous ces chantiers seront vraiment r alis s en partenariat avec les communes et les riverains pour diminuer les nuisances et essayer de recycler au maximum tous les mat riaux que l'on va r cup rer.

Il y a un dernier aspect. L , on vous a pr sent  le projet qui est donc un projet curatif parce qu'on en a besoin pour am liorer la qualit  sanitaire de l'eau. Cela ne s'oppose absolument pas   la pr servation de la ressource que le SEDIF met  galement en place. Sur la pr sentation, nous avons list  quelques actions que nous r alisons. La premi re chose est d'avoir le meilleur rendement possible pour puiser le moins possible d'eau dans le milieu naturel. Le SEDIF a un rendement de plus de 90%, ce qui est tr s bien et ce qui va  tre encore challeng  ; on va essayer encore de l'am liorer pour que ce qu'on pr l ve dans la ressource soit vraiment ce qu'il faut consommer et ne pas avoir de perte sur les r seaux. On a quand m me plus de 8 000 kilom tres de r seau. Ensuite, on s'engage sur les ressources souterraines. On n'en a pas parl   norm ment, mais c'est 3% de nos ressources, donc c'est tr s peu ; on pr l ve essentiellement dans des rivi res et des cours d'eau. Sur ces ressources souterraines, on s'est d j  engag  sur un plan Terre et Eau 2025 o  l'on s'engage avec les agriculteurs pour qu'il y ait le moins d'intrants chimiques possibles sur les surfaces agricoles. Du coup, on  tudie aussi tout ce qui est paiements pour services environnementaux. Ce sont des paiements faits pour les agriculteurs s'ils engagent une transition dans leur mani re de travailler. Apr s, plus localement, on fait des sensibilisations des acteurs en amont des usines pour justement leur faire part de l'importance de ne pas polluer les ressources et l'impact direct que l'on aurait sur nos installations et les usines d'eau potable. Ensuite, on participe   diff rents programmes scientifiques, donc on fait

des programmes également avec le SIAAP qui est le grand syndicat d'assainissement, on travaille avec le Piren-Seine et, dès 2017, on avait mis en place un plan Climat, Eau, Énergie pour réduire nos consommations d'énergie, nos émissions de CO2 et travailler sur les questions d'énergies renouvelables. Ce sont des questions qui sont très importantes, tout ce qui est préservation de la ressource.

Le projet que l'on vous a présenté aura un impact, quand il sera en place, d'ici 7 ans environ. La préservation de la ressource, ce sont des impacts plus longs, à plus long terme, sur lesquels on n'a pas renoncé, sur lesquels on travaille et on intensifie le travail, mais qui pourront avoir des effets sur plusieurs dizaines d'années. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

Merci. Avant de passer aux travaux de groupes, je vais proposer à M. BOUYER de venir partager aussi sa présentation. Et puis, on échangera sur toutes ces questions, sur tous les sujets que soulèvent ces présentations en groupe. Allez-y.

M. Thomas BOUYER, DRIEAT

Merci. Bonjour à tous. Thomas BOUYER, je suis de la DRIEAT, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des territoires. Pour faire simple, on a le ministère de l'Écologie en région et à l'échelle du département et de la région. Concrètement, pour vous présenter un peu plus, on est 2 200 agents, les deux tiers de ces agents intègrent la DiRIF que vous connaissez certainement pour gérer les autoroutes d'Île-de-France, et les autres sont sur un ensemble de sujets qui relèvent du périmètre du ministère de l'Écologie : l'aménagement durable, les transports, la sécurité des transports et, bien entendu, la préservation des ressources. Moi-même, je suis chef du service Politiques et Police de l'Eau, un service d'un peu plus de 50 personnes qui agit à différentes échelles. On va notamment agir à l'échelle du bassin Seine – Normandie. Pour le coup, on est sur un très grand bassin, un périmètre qui est le même que celui de l'Agence de l'eau sur lequel on va avoir les aspects de planification notamment de la ressource en termes de bonne gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau. On va également avoir une mission d'intervention au titre de la police de l'eau et celle-ci on l'exerce sur Paris petite couronne, mais aussi tout au long des grands axes fluviaux (Seine, Marne, Oise, Yonne, Aisne) pour avoir une continuité logique à l'échelle des cours d'eau. N'hésitez pas à m'interrompre si je ne suis pas très clair sur ce qu'on fait dans nos missions.

Au titre de la police de l'eau, notre mission est une vraie mission de police administrative qui est d'aller contrôler les dossiers de pétitionnaires qui ont des projets et dont les projets sont susceptibles d'impacter les masses d'eau en quantité, en qualité, en fonctionnalité. On va les encadrer le cas échéant et on va aller contrôler que la manière dont on les a encadrés ou s'il y a eu des travaux qui ont mal été faits, si ça n'a pas été respecté, on va aller contrôler cela également dans une mission de police. Très concrètement, un pétitionnaire, en l'occurrence le SEDIF dans son projet, va devoir constituer un dossier, va devoir expliquer dans son dossier son projet et la manière dont son projet va impacter les ressources en eau. Donc, le SEDIF va nous expliquer de manière plus détaillée que ce qu'il vient de faire ici ce qu'il a fait, et nous allons l'instruire avec des grilles de lecture d'instructeurs, c'est-à-dire que l'on va vraiment challenger le projet, on ne va pas forcément... On va le challenger, c'est-à-dire que, ce qui a été dit, on va le vérifier, on va le passer à notre grille de lecture et, pour être très caricatural, on sera d'accord ou pas d'accord ; on pourra poser des questions, s'il y a besoin, pour aller préciser la nature du projet. Mais, tout cela se fait bien entendu dans un cadre réglementaire.

Si je vais à l'étape d'après, concrètement, le législateur puis les applications en Conseil d'État, en décret, en arrêté vont avoir précisé un certain nombre de rubriques, donc de domaines sur lesquels on doit aller s'assurer que la réglementation en eau est respectée. Donc, nous allons vraiment faire cela, c'est-à-dire que nous allons demander si le SEDIF confirme son projet via un dossier ; il pourra éventuellement nous solliciter pour ce que l'on appelle un « cadrage préalable », donc on va avoir un échange avec lui. Le pétitionnaire reste responsable de son dossier, on ne se substitue jamais à lui, mais on va pouvoir l'orienter dans les points de vigilance particulière qu'il a à faire, on va lui demander de déposer officiellement un dossier. Il existe déjà des installations du SEDIF aujourd'hui, celles qui ont été présentées, elles sont déjà encadrées par des arrêtés préfectoraux, donc on va sûrement être sur une procédure de modification des dossiers proposés. Dans ce cadre-là, on va demander au SEDIF de nous préciser en quoi les chantiers vont créer des remblais en lit mineur, prendre du volume à la crue, augmenter les prélèvements en eau, augmenter les pollutions qui vont être rejetées ou pas. Je dis « augmenter », mais on va surtout s'intéresser à ce qui va perturber. Si cela s'améliore, c'est mieux ; nous nous assurons que cela ne dégrade pas la situation des masses d'eau. Donc, nous allons regarder tout cela au titre de la police de l'eau. Nous allons

débat public organisé par

 galement l'instruire au titre du guichet unique, c'est- -dire que nous n'allons pas instruire que sur l'aspect eau, mais  galement sur l'aspect risques industriels – il peut y en avoir, il peut y avoir des produits chimiques qui peuvent  tre concern s – nous allons l'instruire sur la partie biodiversit  et sur les impacts sur les esp ces prot g es notamment. Et puis,   l'issue de cette instruction, on va devoir le classer soit en proc dure dite « d'autorisation » – on est sur un arr t  pr fectoral, c'est un peu long, on va  tre sur une proc dure de 15 mois – soit en proc dure de d claration qui est une proc dure plus light parce que les seuils r glementaires touch s sont plus light.   l'issue de cela on peut d clencher, surtout sur une proc dure d'autorisation, un certain nombre de d marches, notamment de d marches d'association des collectivit s, du public, etc. Donc,  a va  tre consultation de l'autorit  environnementale le cas  ch ant. Encore une fois, c'est assez difficile de s'exprimer sans dossier, donc tout va d pendre de ce que le SEDIF nous dit en termes de nature des impacts potentiels de son projet. Pour le coup, l'autorit  environnementale n'est pas le pr fet, mais elle va analyser le dossier sur un ensemble de compartiments environnementaux et elle va  tablir un rapport. L'ensemble de ces documents est soumis   enqu te publique, dans le cadre d'une proc dure d'autorisation, et  ventuellement au CoDERST qui est une consultation au niveau d partemental au titre des nuisances notamment industrielles.

Je ne sais pas si j'ai  t  bien clair ou pas, mais c'est cela qui attend le dossier du SEDIF, donc c'est un vrai regard au titre de la police. Il sera challeng  sur ces diff rents  l ments. On voit,   ce qui a  t  propos , que les questions principales qui vont  tre pos es sont celles de... Je vais prendre dans l'ordre. Il y a la phase chantier.   un moment donn , ce qui est pr sent  devrait logiquement d clencher une phase chantier. Donc,  ventuellement du rabattage de nappe,  ventuellement des remblais en lit majeur pour les stations qui sont en lit majeur,  ventuellement des risques industriels en fonction de la nature de ce que vous pr voyez,  ventuellement des d placements de zone humide, des esp ces prot g es. Je suis vraiment dans le tr s sp culatif ; je n'ai pas le dossier sous les yeux, donc je ne peux pas vous dire ce qui va  tre concern . Apr s, il y a la phase fonctionnement avec pr l vement en eau, rejet de substances polluantes en eau, ce que vous avez pr sent  tr s bien tout   l'heure. C'est sur ces diff rents compartiments que le dossier sera regard  et instruit.

Je regarde si j'ai oubli  de vous dire des choses que je m' tais dit que je vous dirais, mais je pense que j'ai  t    peu pr s clair. Ce que j'aurais peut- tre oubli  de vous dire et sur lequel j'aurais bien aim  insister aussi, c'est que l'on va effectivement – vous en avez parl  un petit peu  galement c t  SEDIF – le regarder avec trois axes compl mentaires sur lesquels je voudrais insister et que l'on appelle la s quence «  viter, r duire, compenser ». C'est une sorte de philosophie globale de l'approche environnementale et on cherche   demander vraiment au p titionnaire d'expliquer comment il d roule cette s quence «  viter, r duire, compenser ».

-  viter : on  vite d'abimer l'environnement si on peut.
- R duire ; on r duit si on n'arrive pas    viter.
- Compenser : on compense si,   un moment donn , malgr  tout ce qu'on a essay  de faire, on reste dans un certain nombre de dommages environnementaux qui n cessiteraient compensation.

C'est l'esprit de la s quence «  viter, r duire, compenser ». Il y a les impacts cumul s ; on demande quand m me au p titionnaire de s'inscrire dans une notion d'impacts cumul s et de non-d gradation de la masse d'eau concern e. Et puis, on lui demande de s'inscrire dans le cadre du changement climatique. On voit tr s bien que les masses d'eau vont  tre particuli rement concern es par le changement climatique et donc on demande au p titionnaire qui d pose un dossier d'int grer cette d marche et cette perspective dans le cadre de son dossier.

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

Merci beaucoup. On va passer directement au temps d'atelier, on prendra quelques questions apr s le temps d'atelier. Merci pour ces pr sentations qui vous permettent de comprendre un petit peu mieux le contexte, le projet du SEDIF, le contexte r glementaire dans lequel on s'inscrit. Je vais maintenant inviter Arthur   pr senter le fonctionnement et la mani re dont vont se d rouler les  changes   table parce qu'on va vous inviter   rentrer dans le vif du sujet,   discuter et   d battre. On vous a fait quelques petites diapositives pour vous expliquer.

M. Arthur BEAUC , Facilitateur

Bonjour   tous. Cela n'a  chapp    personne, vous  tes r partis en diff rentes tables. On a trois tables ce soir parce qu'on va faire un d bat en trois tours qui peut s'appeler « World Caf  ». C'est une technique d'animation qui permet de favoriser l' coute et l' change entre les diff rents participants   une r union publique. On va avoir

trois tours de 25 minutes et, toutes les 25 minutes, on va vous demander de changer de table avec l'id e qu'  la fin tout le monde ait fait les trois tables. On a trois tables th matiques qui ont chacune une couleur. La table du milieu sera sur la th matique des concentrats ; la table   ma gauche, la th matique des pr lvements en eau, en bleu ; en vert, la derni re table sur la consommation  nerg tique. Donc, pour l'instant, vous  tes positionn s de mani re al atoire sur chacun de ces th mes. On va passer un premier tour de 25 minutes o  l'on va parler de ces th mes, on va r colter vos points de vue g n raux sur ces questions et, au bout de 25 minutes, chacun va changer de table et aller   une autre table, puis la m me chose au dernier tour pour qu'  la fin vous ayez, chacun et chacune, fait les trois th matiques. Est-ce que je suis clair sur les consignes ?

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

De toute fa on, vous avez des facilitateurs et des facilitatrices   chacune des tables ; m me deux personnes de l' quipe du d bat ou de WDPE qui sont l  pour accompagner les  changes. Donc, n'h sitez pas s'il y a certaines choses qui ne sont pas tr s claires. Et puis,   la fin de chaque tour vous aurez une petite gommette et l'id e est que, normalement,   l'issue des trois fois 25 minutes, vous ayez chacun et chacune trois gommettes pour s'assurer que vous soyez bien pass s aux trois tables. Apr s cela, je pr cise que l'on aura un temps de restitution de ce qui a  t  dit et que l'on prendra aussi le temps, si vous avez quelques questions compl mentaires ou quelques remarques   partager, de les accueillir. Merci. Je vous laisse d marrer les  changes et j'invite les facilitateurs et facilitatrices   rejoindre vos tables. Je me permettrai de vous faire un petit rappel 5 minutes avant pour vous inviter   synth tiser avant de changer.

Travail en sous-groupes.

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

On arrive au terme des 5 minutes, vraiment d sol e. Je sais que cela vous coupe un peu dans vos  changes, j'esp re que tout le monde a eu le temps de faire les trois tours de discussion et de bien traiter tout cela. Je vous propose de passer au moment de restitution. On a d marr  un petit peu en retard, donc on va essayer de ne pas trop vous lib rer en retard, mais on va prendre 5 minutes par table. On va inviter les facilitateurs et facilitatrices   aller scotcher les supports sur les kakemonos. N'h sitez pas   vous lever et on va s'approcher des kakemonos pour participer   la restitution de fa on active et debout, si cela ne vous d range pas. On va proc der   la restitution autour de ces kakemonos et on va  couter les facilitateurs et facilitatrices d marrer. On a de beaux supports ! Vous pouvez rester assis ou vous lever pour d couvrir et participer   ce temps de restitution, n'h sitez pas, cela met un peu de mouvement. On les scotche et on va proc der   la pr sentation de ce qui a  t  dit. Les trois supports vont  tre coll s, il y a une petite perte de post-it en cours de route. Du coup, je vais chercher un autre micro et je vais proposer aux facilitateurs et facilitatrices... Est-ce que quelqu'un veut d marrer ? Laurent ? Je vous propose d' couter Laurent qui  tait   la table sur la question du pr lvement de la ressource en eau. Allez-y, environ 5 minutes chacun.

M. Laurent HIDALGO-FRIAZ, Commission particuli re du d bat public

Merci   tous d'avoir particip    cette table. Vous allez voir que nos recommandations s'accompagnent de questions au Syndicat des eaux d' le-de-France ou de questions plus g n rales, quasi philosophiques, sur le traitement de l'eau. Pour ce qui est du pr lvement en eau, on a observ  que les 15% en plus de pr lvement en eau sortaient de la logique de sobri t  qui est dans l'air du temps et que, globalement, les personnes qui ont  t  amen es   s'exprimer   notre table ont consid r  que plus on pr l ve d'eau, plus on consomme d' lectricit  ; plus on consomme d' lectricit , moins on adh re   ce principe de sobri t . Un de nos participants a fait observer que 15% de pr lvements en plus, c'est l' quivalent au temps T   la m tropole de Toulouse en termes de consommations ;   v rifier,   fact checker.

On a aussi r fl chi sur le fait que le rejet de concentrat en soi est plus probl matique que le pr lvement en eau. En fait, le fait que l'on rejette une eau de plus mauvaise qualit  que celle qui a  t  pr lev e interpelle beaucoup plus l'ensemble des participants   ce d bat. On s'est pos  la question de savoir si l'on a pr vu la diminution du d bit des rivi res pour se poser la question globalement de quel impact cela aura sur les usines du SEDIF. Enfin, en conclusion, un de nos participants nous a fait remarquer que l'on ne peut pas  chapper   une r flexion beaucoup plus g n rale sur la probl matique de l'eau plut t qu'uniquement se concentrer sur le pr lvement en soi. Pour ne pas trop durer, j'ai fait une description non exhaustive ; si vous voulez entrer plus dans le d tail, je vous invite   regarder notre panneau. Merci.

d bat public organis  par

Mme Sofia ALIAME, WDPE

Merci beaucoup. J'en profite pour pr ciser que vous pouvez aussi nourrir, pour ceux qui le souhaitent, et continuer   alimenter ces documents de restitution avec vos propres Post-its si vous avez encore des choses   ajouter, n'h sitez pas. On va entendre Arthur qui  tait   la table concentrat.

M. Arthur BEAUC , Facilitateur

Oui. Alors, sur la th matique des concentrats, je ne vais pas forc ment vous d tailler tout ce qu'il y a sur le panneau puisque beaucoup de choses ont  t  dites, mais peut- tre quatre axes majeurs qui ont vraiment concentr  les discussions.

1. La question des politiques de pr vention. Est-ce qu'il ne faut pas allouer des sommes qui sont relativement cons quentes ? On parle de plusieurs centaines de millions d'euros. Est-ce qu'il ne faut pas les allouer plut t   des politiques de pr vention qu'  une logique curative qui est plut t celle pr n e par le SEDIF ? Il y a eu pas mal de contributions l -dessus.
2. Le deuxi me point de d bat est autour de la solidarit  territoriale. Ces concentrats posent des questions de rejet en aval. Comment ces rejets vont-ils  tre trait s par les collectivit s qui sont en aval des usines du SEDIF ? C'est la premi re question autour de la solidarit . La deuxi me, c'est finalement la question du c t  puisque cette technique d'OIBP c te cher. Est-ce que les autres territoires pourront   terme « se payer le luxe » d'avoir cette technologie sur leur territoire ? Cela pose plusieurs questions.
3. Le troisi me ayant anim  les d bats est l'impact sur la biodiversit , notamment sur les zones de rejet. Est-ce que ces impacts ont  t  suffisamment  tudi s ? Est-ce qu'on les connait ? Est-ce qu'il va vraiment y avoir des impacts n gatifs sur la vie aquatique dans les zones de rejet ?
4. La quatri me th matique est autour des alternatives. Quelle alternative avons-nous, d'un point de vue technologique,   cette technique OIBP ? Est-ce qu'on peut faire autrement pour  viter notamment que l'on ait des rejets dans les cours d'eau ? En fait, on veut chercher des alternatives parce que, pour les participants, cela pose probl me de rejeter les polluants de mani re concentr e dans l'eau. Donc, est-ce qu'on a des fa ons autres de traiter les polluants en les sortant de l'eau et en essayant qu'ils ne soient pas rejet s dans les cours d'eau ? C'est ce qui inqui tait les participants   la table.

Je sais qu'il y a des participants qui ont des questions   poser au SEDIF, notamment sur ces alternatives. Pourquoi est-ce que vous avez choisi cette technique OIBP et pas une autre ? Sur la question des filtres, est-ce qu'ils vont  tre lav s et avec quel produit ? Je laisserais peut- tre tout   l'heure les personnes poser leurs propres questions, mais il y a eu plusieurs questions pour vous qui ont  t  formul es.

Mme Sofia ALIAME, WDPE

Merci beaucoup, Arthur. Merci pour cette restitution. Du coup, on va  couter Fran ois maintenant pour la table consommation  nerg tique.

M. Fran ois GUGUEN, Commission particuli re du d bat public

Merci beaucoup. Alors, il y a deux  l ments qui ressortent. Dans un contexte de sobri t   nerg tique, l'augmentation de la consommation d' nergie pose probl me. Et puis, de grandes incertitudes aussi sur les m canismes de compensation dont parle le SEDIF. D'autres r flexions :

- Majorer la consommation  lectrique, c'est aussi consommer plus d'eau parce qu'il faut de l'eau pour fabriquer l' lectricit . Donc, il y a un effet cumulatif.
- Quelles incidences sur le r seau  galement ? Est-ce que ce syst me aurait la capacit  de s'effacer ? Est-ce qu'on pourrait produire de l'eau au moment o  il n'y a pas de pic de consommation d' lectricit  et vice-versa ? C' tait une question nouvelle que l'on trouvait aussi int ressante.
- Des inqui tudes sur la g n ralisation de ce syst me   l' chelle du pays. Est-ce que ce serait tenable en termes de n cessit  de production d' lectricit  suppl mentaire ? Il a  t  r dit  galement les incertitudes sur le c t  de l' lectricit  sur la dur e du projet et quelles cons quences cela pourrait avoir sur le prix de l'eau.

- La prévention, évidemment, est souvent citée par rapport au curatif.
- Sur la consommation, enfin, la compensation sera-t-elle réelle ? Beaucoup de questions là-dessus aussi. Cela donne d'ailleurs une recommandation qui serait de faire une étude indépendante qui tienne mieux compte de la réalité des usages dans les foyers. On peut donner des exemples, on sait que l'on va abandonner le gaz et le fuel, donc cela pourrait modifier les paramètres de l'étude. Les machines, aujourd'hui, fonctionnent surtout à des températures inférieures à 50 degrés ; on lave beaucoup à 30 et à 40 et on sait que, dans ce cadre-là, il y a moins de production de calcaire. Et puis, la question des changements de comportement aussi qui sont des changements non acquis.
- Une autre recommandation qui serait de modéliser ce qu'impliquerait la généralisation de la technologie à l'échelle du pays. Est-ce que ce serait tenable du point de vue de la production et de la consommation d'électricité ?

Voilà pour l'essentiel.

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

Merci beaucoup. Merci pour ces travaux et merci pour cette restitution. On ne va pas vous libérer trop tard, mais on a vu quand même qu'il y avait quelques sujets de questionnement au sein des tables. Donc, n'hésitez pas, si certains ou certaines d'entre vous souhaitent partager des réactions, des observations, des questions par rapport à ce qui a été dit ou souhaitent compléter ou poser des questions au SEDIF. On va prendre 10-15 minutes avant de terminer, si vous le voulez bien, pour approfondir cela. S'il y a des questions, n'hésitez pas à lever la main pour que l'on puisse vous passer la parole.

M. François GUGUEN, Commission particulière du débat public

Pardon, je vais en poser une parce que je l'ai oubliée. J'en avais une importante qui était, parce qu'on a remarqué cela dans tous les tours de table, dans la présentation : pourquoi n'y a-t-il pas de surconsommation d'énergie indiquée dans la slide qui parle de l'usine de Méry-sur-Oise ? On voit que la consommation reste stable entre ce qui est fait aujourd'hui et ce qui existera demain. On ne comprenait pas très bien comment cela était possible.

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

Peut-être une réaction du SEDIF et puis, monsieur, j'ai bien vu votre main levée. Je ne sais pas s'il y a d'autres micros qui peuvent circuler. Merci beaucoup, on arrive.

M. Adrien RICHEL, SEDIF

Pour répondre sur Méry, c'est vraiment très simple. C'est vrai que dans la présentation on n'avait que 10 minutes, donc on n'a pas eu le temps de bien expliquer la différence entre Méry et les autres usines. Sur Méry, il existe un système membranaire depuis 20 ans. En gros, ce système existe, donc la consommation demain... On va changer les membranes, elles seront plus performantes, c'est-à-dire qu'elles traiteront mieux, mais plus performantes cela veut dire aussi que pour un meilleur traitement elles ne consommeront pas plus. Donc, effectivement, l'estimation qui a été faite est qu'il n'y aurait pas de consommation, il y aura le même débit produit par les membranes, donc il n'y aura pas de consommation supplémentaire, ce qui est effectivement différent de Choisy et Neuilly où on rajoute l'étape de membrane.

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

Merci beaucoup. Du coup, il y avait monsieur. Juste une petite précision, si vous pouvez vous présenter avant de prendre la parole puisqu'il y a un verbatim des échanges qui va nous permettre après d'élaborer un compte-rendu ; j'ai oublié de le préciser. Allez-y.

M. Jean-Claude OLIVA, Coordination Eau Île-de-France

Je vous remercie. Jean-Claude OLIVA de la Coordination Eau Île-de-France. Je voulais profiter de la présence avec nous ce soir de M. BOUYER de la DRIEAT pour lui poser un certain nombre de questions. La première est sur la démarche. Comment les choses vont-elles se passer ? Vous nous avez dit tout à l'heure comment vous allez traiter ce dossier. Est-ce que vous allez traiter un dossier ou trois dossiers ? Est-ce qu'il y aura un dossier par usine ou est-ce que ce sera un dossier d'ensemble que vous allez traiter ? Donc, cela, c'est un peu sur la marche à suivre.

J'avais deux autres questions à vous poser. D'une façon très synthétique, est-ce que vous pourriez nous expliquer pourquoi la DRIEAT et les autres organismes publics ont rejeté le projet pilote d'osmose inverse à Arvigny qui était déposé par le SEDIF et pourquoi ce projet n'a jamais eu l'autorisation d'être réalisé ? Si vous pouvez nous rappeler un peu quelques éléments sur cela. La troisième interrogation que j'avais est sur les dérogations sur les rejets dans les cours d'eau. Comment cela se passe-t-il ? Il y a quelques années, on a été alerté sur les rejets polluants du SEDIF de l'usine de Neuilly-sur-Marne. En fait, on a enquêté, c'est un habitant qui nous avait alertés, donc nous nous sommes renseignés et puis finalement le SEDIF nous a répondu avoir des dérogations préfectorales pour faire ces rejets. Quel est le cadre de ces dérogations ? Finalement, aujourd'hui, on nous dit des choses sur les rejets, les concentrats, tout cela, et demain ce sera largement balayé parce qu'il y aura des dérogations qui permettront de rejeter bien pire que ce que l'on prédit aujourd'hui.

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

Je vais vous laisser répondre, merci beaucoup. Juste un petit mot en termes d'organisation logistique, tout le monde est un peu tourné par-là, est-ce qu'on peut... Voilà. Merci beaucoup. Allez-y, on vous laisse répondre.

M. Thomas BOUYER, DRIEAT

C'est un exercice de mémoire.

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

J'en ai trois, je les ai notées si besoin.

M. Thomas BOUYER, DRIEAT

Je crois que la première était sur « un projet ou trois projets ? ».

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

Exactement, un ou trois dossiers.

M. Thomas BOUYER, DRIEAT

Une partie de la réponse va quand même dépendre du SEDIF et de la manière dont il nous présente ses dossiers. Ce qui est relativement certain, c'est que pour l'instant c'est présenté comme un projet unique et que, au titre de l'autorité environnementale, s'il devait y avoir consultation de l'autorité environnementale, elle veut bien voir les dossiers comme un dossier unique. Au titre de la police de l'eau et de la manière dont elle va traiter les dossiers, je pense qu'il faut vraiment reprendre le dossier, c'est un sujet que je n'ai pas encore complètement éclairci à ce stade. Chacune des usines est traitée par un arrêté préfectoral indépendant et vous aurez noté qu'elles ne sont pas dans le même département. Sinon, on est sur un gros arrêté interpréfectoral pour les trois, ce serait une alternative possible ; je ne suis pas sûr que ce soit la solution administrative vers laquelle on aille, mais honnêtement cela s'étudie un peu plus à la hauteur du dossier. Il faut que l'on arrive à articuler nos deux exercices qui sont l'autorisation administrative du projet... Je suis désolé, je vous parle un peu boutique, mais quand même la question parle un peu boutique, donc je suis un peu obligé d'y aller. Donc, l'autorisation administrative du projet d'un côté et en revanche l'autorité environnementale qui est au titre de l'évaluation environnementale va clairement, à mon sens, si jamais elle était amenée à être sollicitée, demander un avis unique à l'échelle de l'ensemble du projet, y compris d'ailleurs le projet de RTE. C'est pour cela aussi qu'il est dans le dossier, c'est l'ensemble du projet qui est traité d'un bloc. Cela, c'était la première question. Après, il y a la dérogation et autre chose...

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

Projet pilote.

M. Thomas BOUYER, DRIEAT

Projet pilote Arvigny. Alors, à cette époque, je n'étais pas en poste, mais j'ai notamment en tête que le projet est un peu différent puisqu'on était à un prélèvement sur une nappe, nappe qui se trouve être dans une zone sur laquelle les tensions sur la ressource en eau sont avérées et donc qui est soumise à une réglementation qui s'appelle « zone de répartition des eaux » où l'on essaie d'éviter de prélever plus d'eau que le milieu peut en fournir. Comme vous l'avez vu, on a une augmentation de la quantité prélevée et donc c'est notamment une des

remarques qui avaient été soulevées par la police de l'eau et peut-être la principale, de mémoire, à l'époque, qui était de dire « attention, on pompe une nappe et on ne rejette pas dans la nappe ». Pour le coup, les 15% qui vont éventuellement être rejetés après dans l'eau avec des polluants concentrés à l'intérieur ne sont pas rejetés au même endroit, donc on a un surprélèvement de la ressource. De mémoire, le dossier avait notamment fait l'objet de cette remarque-là. Après, je n'étais pas en poste à ce moment-là et je n'ai pas exactement tout l'historique sur la manière dont cela avait abouti in fine.

Dérogation. Alors, le problème est que je ne sais pas exactement à quel évènement vous faites référence. Ce qui est certain, c'est que dans nos arrêtés nous autorisons et nous fixons des seuils ; des seuils de débit, des seuils de volume et on peut fixer certains seuils sur un certain nombre d'actions. Tant que l'action se fait sous ces seuils, c'est autorisé. Il peut arriver que cela dérape, il peut arriver que ce soit légitime aussi et il peut arriver que ce ne soit pas légitime. Dans ce cas-là, la police de l'eau intervient. Je suis peut-être un peu flou, mais je vais essayer d'être un peu moins flou. Un exemple classique, c'est un moment que l'on appelle souvent le « chômage », c'est quand on a besoin de réparer les machines, etc., et à ce moment-là l'usine ne fonctionne pas aussi bien qu'avant – quelle que soit l'usine, j'entends – et dans ce cas-là il peut arriver qu'il y ait des surpollutions qui arrivent ou des évènements qui ne sont pas des évènements du fonctionnement normal et c'est généralement cadré par les arrêtés ; il est prévu que l'on ait des périodes comme cela. Il peut arriver également qu'il y ait des évènements non prévus par l'arrêté, c'est le cas des dépassements et, pour le coup, on les contrôle et on contrôle aussi le SEDIF là-dessus ; on contrôle les premiers aussi, d'ailleurs. Dans ce cas-là, la police administrative agit, on fait ce qu'on appelle un « rapport de manquement administratif ». Si l'évènement continue, on fait une mise en demeure et, si cela continue, on peut aller sur des actions plus poussées et plus graves.

Mme Sofia ALIAMET, WDPE

OK, merci beaucoup pour ces éléments de précision. Est-ce que certains d'entre vous veulent partager des réactions, des questions ? Non, pas plus. C'est le moment ou jamais, donc n'hésitez pas, avant le prochain atelier. Si ce n'est pas le cas, on a juste une petite diapositive à vous montrer pour vous parler des suites du débat parce que ce débat n'est pas terminé ; il se poursuit jusqu'au 20 juillet. Il y a plusieurs moyens d'y participer. Ce soir, c'était un atelier thématique, il y en a deux autres et vous voyez les dates ici, le 22 à Villejuif et le 29 à Saint-Denis, sur d'autres questions, sur la question des préventions des pollutions et de protection de la ressource et puis sur la qualité de l'eau potable. Il y a aussi un kit du débat qui peut être téléchargé. Si vous êtes par exemple membre d'une association, représentant d'une institution, vous pouvez vous emparer de ce kit pour débattre collectivement de ces questions-là. Il est distribué à l'entrée, donc n'hésitez pas à le prendre et à le partager et à le relayer. Il y a une plateforme participative qui est aussi ouverte jusqu'au 20 juillet et qui permet de déposer un avis, de voir déjà tous les avis qui ont été récoltés et de poser une question ; tout à l'heure, Arthur parlait de questions sur les alternatives, etc. Donc, n'hésitez pas, en quelques clics vous pouvez déposer une question et le SEDIF répond à toutes les questions posées. Et puis, vous avez aussi un questionnaire que vous pouvez partager et qui permet là aussi, en quelques clics, de donner votre avis. Il y a bien plus d'autres modalités, il y a des débats dans l'espace public... N'hésitez pas à aller voir tout cela sur le site internet, c'est la diapositive d'après, vous avez un QR Code pour accéder au site du débat ; n'hésitez pas à aller consulter les actualités, le calendrier et les différents moyens de participer. Le débat est ouvert jusqu'au 20 juillet, parlez-en autour de vous et merci à toutes et à tous ce soir pour votre participation à cet atelier. Au revoir, bonne soirée.